

« La trésorerie des collectivités locales, entre mythe et réalité »

Ce quatorzième numéro d'*Accès Territoires* analyse **la trésorerie des collectivités locales et de leurs satellites, dont la forte progression ces dernières années ne cesse de susciter interrogations et commentaires**. Cette étude vise à donner les clés de lecture de ce sujet technique, mais au cœur des débats politiques sur la gestion des finances locales.

Sans nier la réalité d'une trésorerie élevée, elle tente de recenser les multiples causes de sa progression, tout en soulignant les limites méthodologiques de l'exercice, afin d'apporter les nuances qui s'imposent dans les propos parfois caricaturaux qu'elle suscite :

- **La trésorerie est d'abord un outil essentiel de la gestion du quotidien pour une collectivité** qui se doit de conserver un niveau de liquidité suffisant pour assurer le délai entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses, et ce d'autant plus que son compte au Trésor ne peut être déficitaire. Le niveau de trésorerie devrait donc être analysé au jour le jour, au rythme des encaissements/décaissements. Or, **les données disponibles pour l'ensemble des collectivités sont des données de fin de mois ou de fin d'année qui, de fait, masquent la réalité des montants**.
- **Une trésorerie en forte hausse depuis une dizaine d'années mais dont l'évolution doit être observée par type de collectivité et rapportée au niveau des dépenses :**
 - son montant global, **68,3 Md€ fin 2022**, a presque doublé en volume depuis 2010, mais cette progression n'est que de 54 % en nombre de jours de dépenses (de 46 à 71 jours) ;
 - **la moitié de cette trésorerie est celle des communes** : 32 Md€ fin 2022 soit 33 jours de dépenses supplémentaires depuis 2010 (3 mois de dépenses contre 2 mois), avec une baisse significative à chaque fin de mandat (2013 et 2019) rappelant la logique de cycle qu'il convient de garder à l'esprit dans l'analyse ;
 - **la taille de la commune est le critère le plus différenciant** : en 2010, la trésorerie des communes de moins de 250 habitants était de 243 jours de dépenses contre 22 jours pour celles de plus de 100 000 habitants, en 2022 elle a progressé de 117 jours pour les premières et de 1 jour pour les secondes.
- **Une hausse continue qui doit être observée dans un contexte d'incertitudes budgétaires et fiscales ayant pu conduire les gestionnaires locaux à une relative prudence :**
 - sur la période analysée : baisse des dotations, suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, perte de l'essentiel du levier fiscal pour les départements

dont les recettes de DMTO sont de surcroît de plus en plus difficiles à anticiper, annonce de la suppression de la CVAE ;

- s'y ajoutent la gestion de la crise de la Covid, la crise énergétique et le retour de l'inflation, la pression sur l'effort considérable attendu des collectivités locales en matière de transition écologique.

Le tout dans un contexte économique et financier marqué, jusqu'en 2021, par une forte diminution des taux d'intérêt minimisant le coût d'une « surmobilisation » des emprunts.

- **Une hausse continue jusqu'en 2022 certes, mais une baisse en 2023 qui doit être observée attentivement : annonce-t-elle la fin d'un cycle haussier ?**
- **Une trésorerie dont la gestion redevient un véritable outil d'optimisation financière** dans un contexte marqué par la remontée des taux d'intérêt, et donc du coût des emprunts, les exigences des fournisseurs ou la dépendance accrue aux financements externes.

L'étude est disponible [en téléchargement](#).

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 000 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanal de services de bancassurance articulée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque de financement et d'investissement.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022 et leader de la finance à impact, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contact presse :

Stéphanie Noel – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 91